

18 au 20 mars 2017 revue de presse	2
18 au 20 mars 2017 revue thématique DD	10

**SAINT-JEAN**

18 MARS 2017

## Marco, masseur passionné

Pour résumer le parcours professionnel de Marco De Benedetto on pourrait dire qu'il est passé de l'huile d'olive aux huiles essentielles. Et de Toulouse à Saint-Jean. Après quelques années en tant que patron dans le secteur de la restauration dans la Ville rose, il a appris qu'au-delà d'une passion certaine pour un métier, il fallait aussi être à l'écoute de son corps et de ses limites... Marco est devenu Saint-Jeanais en 2008. Ici il a trouvé son coin de tranquillité et confie « Il me plaît de dire que c'est une vraie ville à dimension humaine... Je suis ancien pratiquant d'aïkido et ancien élève au dojo de la rue Rimbaud où j'ai suivi le Nihon et le Tai Jitsu. Mais l'homme n'a pas uniquement franchi l'Hers pour quitter Toulouse. Il est devenu praticien en massage bien-être et créateur de Zenvita Bien-être. Le projet de cette mutation professionnelle a été guidé par l'ARCEC Toulouse. « Je dis un énorme merci à André Baro de l'ARCEC pour l'accompagnement sur mon projet et sa persévérance, ainsi qu'à David Caldas » confie Marco. Après une formation complète sur différents protocoles de massage



Marco De Benedetto installé à Saint-Jean depuis presque 10 ans./DDM

bien-être au centre Shenti de L'Union et une formation cursus long en cours sur Bordeaux (Shiatsu Thérapeutique et Énergétique Chinoise), il propose aux particuliers à leur domicile, au sein des entreprises et en Centre Bien-être des séances de massages relaxants et/ou tonifiants de différents styles. Et la gamme est variée car les techniques de massages pratiquées sont diverses: shiatsu de bien-être, thaïlandais, relax coréenne, Réflexologie plantaire... Ces massages sont bien entendu des protocoles à but non

thérapeutique et non érotique. Pour tous renseignements : [zen-vita.free.fr](http://zen-vita.free.fr) ou sur facebook : zen-vita bien-être.

### commémoration

#### Cérémonie du 19 mars

La cérémonie commémorative du 55<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, aura lieu dimanche prochain 19 mars. Rendez-vous à 10 h 15 devant la mairie et défilé à 10 h 30 jusqu'au monument aux Morts. La manifestation sera suivie d'un vin d'honneur à l'Age d'Or.

**SAINT-JEAN**

## Marco, masseur passionné

18 MARS 2017

## SAINT-JEAN

Dix jours 100% théâtre

# Demandez le programme

Pour la première fois depuis sa création, le festival **Tous ô Théâtre** est organisé conjointement cette année par la MJC et la municipalité de Saint-Jean. Durant dix jours, la commune va vivre au rythme du théâtre avec des propositions adaptées à tous les âges : **Vendredi 17 mars à 20h 30**, « Faites l'amour pas des gosses » ; sa-

**medi 18 à 14h et 15h**, spectacle de marionnettes pour les petits, dès 4 ans ; **dimanche 19 mars à 17h**, « Les enfants d'Edouard », avec les participants aux ateliers théâtre des MJC d'Escalquens et Saint-Jean (spectacle gratuit) ; **dimanche 19 à 19h 30**, « Scénettes » (gratuit) ; **mardi 21 à 14h 15**, « Spectacle Hilarant » proposé

par l'AVF (gratuit), **mercredi 22 à 18h 30**, « Scénettes » et « La ballade des planches » (gratuit) ; **jeudi 23 à 20h 30**, initiation théâtrale, atelier ouvert à tous ; **vendredi 24 à 21h**, « Mais n'te promène donc pas toute nue », de Feydeau ; **samedi 25 à 15h 30**, « Les fantaisies de Virginie », spectacle pour les 3 à 7 ans. **Le festival se terminera sa-**

**medi 25 à 21h** avec une création burlesque de Rémy Subra : « A l'Olympe, l'enfer c'est les dieux ». Tous ces spectacles ont lieu à l'Espace Palumbo. Tarifs réduits à partir de 2 spectacles. Le programme détaillé se trouve sur le site [mairie-saintjean.fr](http://mairie-saintjean.fr). Tél mairie : 05 61 37 63 28. MJC : 05 61 37 63 11.

FG31

## Commémoration du 19 mars 1962



Le discours de Mme le Maire devant le Monument aux Morts

Dimanche 19 mars, la municipalité de Saint-Jean commémorera le 55ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. **Rendez-vous à 10h15 devant l'Hôtel**

**de Ville.** A 10h30, défilé jusqu'au monument aux Morts. La manifestation sera suivie d'un vin d'honneur à l'Espace Palumbo.

FG31

18 MARS 2017

## SAINT-JEAN

Carnaval

### Un défilé sur le thème de la nature



En avant la musique!

Ce samedi 18 mars aura lieu la 3ème édition du Carnaval organisé par le Comité des Fêtes. Rendez-vous à **15h30 sur le parking rue Rimbaud**, face au futur bâtiment

“Les granges” pour un défilé jusqu’au lac de la Tuilerie. Le thème de cette année est « la découverte de la nature ». Venez nombreux... et déguisés !

FG31

### Vernissage à la Mosaïque

Pour cette seconde quinzaine de mars, la Mosaïque reçoit trois nouveaux artistes : les peintres **Pascale Lenglet-Muratet** et **Claude Mercier**, et la sculptrice **Danielle Mercier**. Le vernissage a lieu ce vendredi 17 à partir de 18h 30. De plus, les samedi

18 et 25 mars, Danielle et Claude Mercier seront présents à la galerie de 10h à 12h et de 15h à 18h. Entrée libre et gratuite, venez nombreux ! Adresse de la Mosaïque : centre commercial Belbèze à Saint-Jean. Tél : 05 61 09 07 70.

FG31

## Actualité

### Gérard Bapt : “Où va l’Académie de Médecine ?”

Pour Gérard Bapt, Député de la Haute Garonne et Ancien Président de la mission d’information sur le Médiator à l’Assemblée Nationale, “L’Académie de Médecine a toujours voulu apparaître comme une autorité morale et scientifique incontestable, même si elle se montre à l’occasion en décalage par rapport aux avancées sociétales

ou scientifiques en cours. Mais incompréhensible apparaît le refus de la démission proposée par Madame Hermange de sa fonction de membre du comité d’éthique de l’Académie. La mise en examen de cette dernière n’est certes pas une preuve de culpabilité, mais les faits concernant ses rapports avec le Laboratoire Servier alors

qu’elle rapportait pour le Sénat sur l’affaire Médiator sont avérés ! L’Académie de Médecine, par ailleurs financée par Servier, ne peut que perdre de son autorité morale dans cette posture ! D’autant qu’elle s’était déjà fourvoyée en novembre dernier en prenant position en faveur des laboratoires et des autorités sanitaires dans l’af-

faire « Dérakin », quitte à se rétracter dès le lendemain... Il serait opportun que le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche qui concourt à la moitié du budget de l’Académie de Médecine, précise son rôle dans la tutelle de fait qu’elle exerce sur cette institution”.

NLC

Derniers jours pour s’inscrire!

### La question du handicap en entretien d’embauche

Rappel : **mercredi 22 mars**, de 9h à 12h, la Maison Commune Emploi Formation du Nord Est Toulousain (MCEF du NET) et Cap Emploi 31 organisent conjointement un atelier sur « **la question du handicap en entretien d’embauche** ». Se préparer à l’entretien d’embauche, définir son handicap, identifier les restrictions profes-

nelles, connaître les techniques de compensation... mille et une questions auxquelles les spécialistes répondront. **Date limite d’inscription** : le 21 mars, dernier délai, en appelant les animatrices de la MCEF du NET au 05 34 25 02 29. Adresse : 6 chemin du Bois de Saget à Saint-Jean.

FG31

### Commémoration du 19 mars 1962

Dimanche 19 mars, la municipalité de Saint-Jean commémorera le 55ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d’Algérie. **Rendez-vous à 10h15 devant l’Hôtel**

de Ville

FG31

L'UNION

Soirée dédicace à la librairie

## Magyd Cherfi s'arrête chez Les Passantes

18 MARS 2017



Magyd Cherfi, enthousiaste et chaleureux, et Karine, la librairie



Au premier rang de l'assistance, M. Bapt, député, et Mme Pi-  
card, adjointe à la Culture à la mairie de Saint-Jean

Lundi dernier, la librairie Les Passantes accueillait un hôte de marque : l'écrivain, auteur, compositeur, chanteur, charmeur... Magyd Cherfi. L'ancien chanteur de Zebda (qui sort fin mars un

album solo, « *Catégorie Reine* ») était à la librairie pour présenter et dédicacer son dernier livre, « **Ma part de Gaulois** ». En introduction, Karine, la librairie, prévenait : « *C'est un choc, ça ré-*

*veille... ce n'est pas de la littérature à l'eau tiède !* ». Et en effet, le livre raconte la vie d'une famille d'immigrés algériens dans le quartier des Izards, le paradoxe « *d'être français et de devoir le devenir* », le décalage entre l'école, qui répète comme une incantation que nous sommes tous égaux, et la vie du quartier, où il faut sans cesse se battre -au propre comme au figuré. « *J'ai commencé à écrire très tôt, pour les filles de ma rue* », rappelle Magyd, « *car j'ai compris que le stylo, plus que les poings, serait mon arme* ». Et quand le jeune Magyd réussit son bac, c'est en même temps une immense fierté pour sa famille -surtout sa maman qui n'a cessé de l'encourager - et un sentiment mitigé pour ses co-

pains qui ressentent ce succès comme une trahison. Quelqu'un qui a son bac, qui parle bien, qui joue plus avec les mots qu'avec son ballon de foot... n'est pas tout à fait du même monde. Magyd Cherfi le résume à sa façon : « *J'ai trahi à 11 ans avec mon premier passé simple, je trahis à nouveau aujourd'hui en écrivant un livre !* ». Avec son style exubérant, drôle, chaleureux, parfois cru, Magyd Cherfi a conquis les lecteurs et l'assistance... La soirée s'est poursuivie à La Belle Hôtesse avec un débat sur le thème « *laïcité et intégration* », à l'invitation du député Gérard Bapt.

FG31

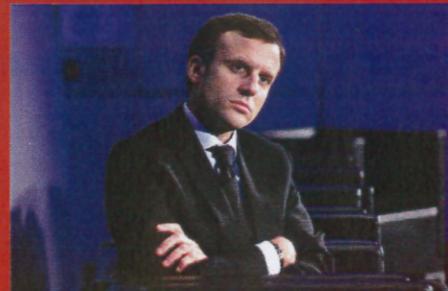


Magyd Cherfi lit un extrait de « Ma part de Gaulois »

# ESPACE SOCIAL

EUROPEEN

MUTUALITÉ  
LES SSAM EN DÉBAT



MACRON  
SON PROGRAMME  
SÉCU-SANTÉ

## GÉRARD BAPT



Élu député santé  
du quinquennat !



« LAISSEZ  
LES HÔPITAUX  
RESPIRER ! »

## DAVID GRUSON (FHP)



EUROPE Traité de Rome, 5 scénarios pour l'après 60 ans

# ÉVÉNEMENT

18 MARS 2017

## GÉRARD BAPT, NOTRE PARLEMENTAIRE 20

Gérard Bapt, député PS de la deuxième circonscription de Haute-Garonne, est désigné meilleur parlementaire santé-sécurité sociale du quinquennat de François Hollande !



Gérard Bapt, député PS de la deuxième circonscription de Haute-Garonne, a été désigné meilleur parlementaire santé-sécurité sociale du quinquennat de François Hollande ! Dans la confusion de la campagne présidentielle, si ce n'est le chaos politico-médiatique, Ese salue le travail des parlementaires, majorité et opposition. En 2012, nous avions élu Yves Bur, alors député UMP du Bas-Rhin pour son action. 5 ans plus tard, c'est Gérard Bapt qui recueille une majorité de suffrages. Sur les 107 décisionnaires de la santé, de la sécurité sociale et, plus largement, de la protection sociale, que nous avons contactés, l'élu de Haute-Garonne a aisément conquis les suffrages avec 84% de votes. Les votants ? Des présidents de CA, des directeurs généraux de caisses, des journalistes, des hauts fonctionnaires, des syndicalistes, des mutualistes et assureurs santé, des industriels de santé, des hospitaliers, des médecins ; quel que soit l'interlocuteur, en accord ou pas avec la politique de la majorité ou avec la vision du parlementaire. Bref, un échantillon plutôt représentatif de notre lectorat, qui l'est aussi du domaine de la santé et de la protection sociale. Évidence oblige, au moment où nous lancions notre sondage, les revues parlementaires plaçaient Gérard Bapt en deuxième position de la quatorzième législature 2012-2017 pour son travail et son influence dans l'activité de l'Assemblée nationale !

Trois raisons à ce succès : sa position de député issu des rangs de la majorité engagé dans la santé, les liens environnement-

### Un quinquennat « actif » pour Gérard Bapt

<b>170</b> semaines d'activité	<b>350</b> présences en commission	<b>887</b> interventions en commission	<b>1360</b> interventions longues en hémicycle	<b>1101</b> interventions courtes en hémicycle
<b>1509</b> amendements signés	<b>1105</b> amendements adoptés	<b>57</b> propositions de loi signées	<b>10</b> questions orales	<b>15</b> questions écrites

# 12/2017

santé, l'assurance maladie et les mutuelles en particulier, son mandat de rapporteur général du PLFSS lui conférant une autorité dans le débat public. Mais nous notons également la qualité (et la quantité) de son travail parlementaire. Ses qualités personnelles enfin : sympathique, dévoué, fidèle, profondément honnête, sobre et disponible. Cet hommage, beaucoup le lui rendent, y compris ses contradicteurs au Parlement, à droite Jean-Pierre Door, porte-parole santé des Républicains, et d'autres au centre ou à gauche...

## UN BILAN EXEMPLAIRE !

Nos lecteurs font la même analyse. Gérard Bapt est ainsi classé deuxième député sur les 577 en terme d'activité et d'influence sur les travaux de l'Assemblée nationale. Au titre de la santé et de la protection sociale, il arrive en tête et de loin. Sur certains dossiers qui occupent le devant de la scène comme le Bisphénol, les perturbateurs endocriniens et les méfaits des pesticides, la Dépakine, le dispositif Epode pour la nutrition, la prévention et les actions de groupe en santé, les études médicales et le Paces, l'huile de palme, le programme national santé-environnement (PNSE) n°2, et notamment sur la qualité de l'air, sur les données de santé (le fiasco de l'Asip et du DMP), évidemment pour sa défense des mutuelles, son action pour faire baisser le prix des innovations médicamenteuses (le Truvada chez Gilead), le député de Toulouse a marqué son empreinte.

Le possible changement de majorité parlementaire, fin juin prochain, pourrait réduire l'influence des députés « classiques » comme Gérard Bapt au nom du changement, du renouvellement des générations. L'élu de Haute-Garonne maintiendra son engagement dans la santé, mais choisira peut-être une autre voie comme les affaires étrangères, passionné qu'il est par la politique mondiale et française au Proche-Orient, au Liban et en Syrie notamment.

→ Pascal BEAU

**Notre jury d'experts vous a élu « meilleur parlementaire » santé/social du dernier quinquennat, quelle est votre réaction à cette récompense ?**

C'est avant tout une satisfaction personnelle. Au travers de cette récompense, il y a la reconnaissance d'un engagement constant du parlementaire que je suis sur les dimensions budgétaires et d'organisation de notre système de santé. Je suis d'autant plus heureux d'obtenir cette reconnaissance que j'ai le profond sentiment que j'aurais pu aller plus loin dans mon action et qu'on a pu parfois essayer de me freiner. Être député d'une majorité politique où les courants sont parfois divergents, voire en opposition, sur les questions sociales et de santé relève d'un exercice d'équilibrisme. Mais cela ne m'a finalement pas empêché d'intervenir sur des sujets d'importance tels que l'assurance maladie, la sécurité sanitaire, le numérique de santé, la prise en charge des victimes d'accidents sanitaires.

**Quel bilan faites-vous de ce quinquennat ?**

Le bilan est globalement positif même si tout n'a pas été parfait. Sur le plan des affaires sociales, il est incontestable que la réduction des déficits est à porter au crédit du gouvernement. Nos déficits sont enfin redevenus maîtrisables ! Toutefois, je regrette le fait que le ministère soit lié à Bercy pour tout ce qui relève du champ des prestations sociales. Certaines mesures ont conduit à des économies parfois injustes, à l'instar du retardement du versement de la prime à la naissance qui pénalise les familles modestes. Sur le plan santé, des mesures importantes ont été prises en matière de santé publique et la réforme de l'hôpital va dans le bon sens avec la création des GHT. Mais j'ai également un profond regret : on aurait dû commencer le quinquennat en abordant la question de l'ambulatoire et la place du généraliste dans l'organisation des soins. Nous avons abordé cette problématique avec retard. Les déserts médicaux se sont étendus. La loi « Santé » est arrivée tardivement et aurait dû être davantage négociée en amont avec les professionnels de santé et les parlementaires. On aurait ainsi pu éviter certaines incompréhensions et gagner en lisibilité. Enfin, nous avons également trop tardé sur le dossier du DMP qui aurait dû être abordé plus tôt. Il aura fallu attendre

près de 3 ans pour enfin confier son pilotage à la Cnamts. Je regrette aussi le retard sur tout ce qui relève de la sécurisation des flux de messagerie et sur le développement de la télémédecine.

**Quels seront les principaux marqueurs laissés par cette législature socialiste ?**

Deux actions me semblent pertinentes à souligner. D'abord, il y a une véritable volonté de la part des pouvoirs exécutifs et législatifs de restaurer la place de l'hôpital public dans sa mission de service public et ceci dans un contexte de fortes contraintes budgétaires. Je me réjouis de cette initiative même si on aurait agi plus tôt pour l'accompagnement professionnel et social des agents dans le contexte d'intensification des cadences et de la numérisation. Autre mesure qui va dans le bon sens, la généralisation du tiers-payant. Cette pratique qui existait déjà chez certains praticiens est positive pour l'accès aux soins. Mais encore une fois, il aurait fallu dialoguer avec les syndicats représentatifs en amont pour comprendre leurs inquiétudes et proposer une démarche plus consensuelle.

**À vos yeux, quelles sont les priorités du futur ministre de la santé ?**

Il y en a plusieurs car notre secteur est à un croisement de son évolution. La question de la chronicité apparaît comme liée à l'environnement : prévention et santé environnementale sont devenues des priorités essentielles. Les questions du prix du médicament comme de l'amélioration de la prise en charge des victimes d'accident sanitaires s'imposent aussi. Sur l'organisation des soins, la réforme des GHT doit aller au bout avant de dresser des bilans. La seconde priorité est de favoriser les soins primaires en aidant les généralistes dans la gestion des tâches administratives. La piste de création d'un fonds d'intervention au sein du FIR, favorisant les groupements de professionnels autour d'une structure commune, me semble intéressante. La troisième priorité est d'enfin franchir le pas en matière de télémédecine et d'utilisation du DMP et d'arrêter d'accumuler les phases d'expérimentations. Enfin, les prises en charge de l'insuffisance rénale chronique et terminale (IRCT) et de l'ostéoporose doivent faire l'objet de plans de santé publique.

→ Propos recueillis par Alexandre BEAU



SAINT-JEAN

20 MARS 2017

## Tennis : Séverine Pinaud en Afrique de Sud



Patrick Vergnes et Séverine Pinaud au moment de l'embarquement.

Pour la deuxième année consécutive Séverine Pinaud, monitrice de tennis à Saint-Jean, va représenter la France en équipe nationale des plus de 40 ans. Après la Croatie en 2016 où, avec ses deux partenaires, elle avait échoué en finale malgré un sans-faute de Séverine c'est pour l'Afrique du Sud que notre Saint-jeannaise (ex 250<sup>e</sup> mondiale et 27<sup>e</sup> Française) s'est envoyée accompagnée de Magali Rival monitrice également au tennis club et Patrick Vergnes Stade Toulousain CTR de la ligue et qualifié en équipe de France 45 ans. Séverine part de l'autre côté

de la terre avec l'idée de ramener le titre mondial à Saint-Jean face à ses principales adversaires qui seront une nouvelle fois l'Angleterre les locales d'Afrique du Sud et bien entendu l'Espagne tenant du titre depuis trois ans. Début du championnat du monde le 19 au Cap en poule de quatre équipes et ensuite quarts de finale 1/2 finale et finale le 24 mars en espérant que notre championne ramène cette médaille d'or pour laquelle elle se prépare depuis quelques mois « Tout le club est derrière toi, allez Séverine ! » a-t-on attendu avant son départ.

## ÉCLAIRAGE : LE PÉRIPHÉRIQUE RESTERA EN GRANDE PARTIE DANS LE NOIR

18 MARS 2017

Le périphérique toulousain restera en grande partie plongé dans le noir. Plus de la moitié des 34 km sont aujourd'hui dans l'obscurité en raison de pannes, liées à la vétusté des installations, ou de vols de câbles. Une situation qui n'est pas nouvelle mais qui s'est aggravée depuis l'été dernier.

Hier, la préfecture et la mairie de Toulouse, par le biais d'un communiqué commun, ont annoncé que l'éclairage serait partiellement rétabli, sur certains points uniquement: les bifurcations au-

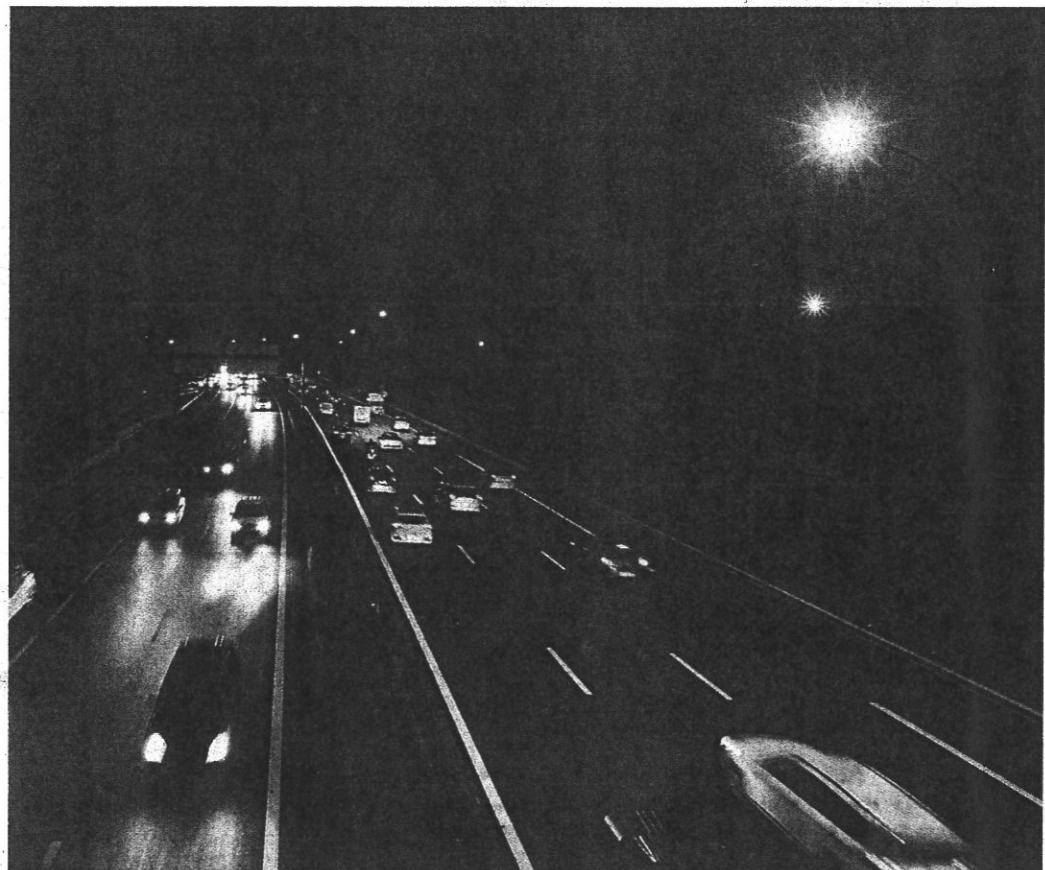
Les échangeurs, péages et certaines zones urbanisées seront éclairés.

toroutières, les bretelles d'accès au périphérique, les péages mais aussi «certains secteurs ou leurs abords ou les zones pour lesquelles l'éclairage du périphérique participe à l'éclairage des zones urbaines voisines.» Pour le reste de la voirie, l'éclairage sera supprimé.

### Études techniques

Les services de l'État se basent, pour proposer ce schéma directeur de l'éclairage, sur un diagnostic et des études menées ces dernières années par le CEREMA, organisme d'État qui fait référence en la matière. La sécurité, assure la préfecture, a ainsi été pris en compte.

Après d'autres agglomérations



L'éclairage ne sera maintenu qu'en certains points précis du périph, comme les échangeurs. / DDM archives

en France, Toulouse s'apprête donc à éteindre une partie conséquente de son réseau de voies rapides. Pour autant, sur ce sujet sensible, l'État avance prudemment: l'extinction, précise le communiqué, sera décidée «à condition que les études confirment l'intérêt d'un tel arrêt pour la sécurité des usagers.» Par ailleurs, outre les points listés dans le communiqué, les zones géographiques où l'éclairage

sera maintenu feront l'objet «d'études techniques» pour être précisées. Une certaine marge de manœuvre semble donc exister avant l'arrêt définitif d'une carte de l'éclairage.

Ces études seront réalisées en 2017, annonce la préfecture. Et «les travaux lourds pourront être programmés dans les trois années à venir.»

Le communiqué ne précise pas plus le calendrier et renvoie à

l'élaboration d'un protocole entre les gestionnaires du réseau, l'État, par la partie ouest du périph, et Vinci Autoroutes, concessionnaires de la partie est, ainsi que la mairie.

Le budget de tels aménagements n'est pas non plus précisé. Il sera forcément conséquent en raison de l'état de vétusté du côté ouest qui a conduit au black-out actuel.

J.-N. G.